

Règlement

1) Arrivée et Départ

Check-in : à partir de 15 h. **Check-out** : avant 10 h. Arrivée anticipée ou départ tardif possibles sur demande avec supplément.

Documents : chaque client doit présenter une pièce d'identité valide pour l'enregistrement de Sécurité Publique.

Païement : solde à régler au check-in ou au check-out selon les conditions ; dépôt de garantie/dommages par carte ou caution remboursable (voir paragraphe 9).

Clés/cartes : en cas de perte, des frais de remplacement seront facturés.

2) Règles de Séjour

Occupation : il est interdit de dépasser le nombre maximum de personnes enregistrées par logement.

Visiteurs : l'accès de tiers est autorisé uniquement après accord préalable et enregistrement du document d'identité ; il est interdit de passer la nuit sans enregistrement.

Tabac : interdit dans les appartements et espaces intérieurs ; autorisé uniquement dans les zones extérieures désignées.

Heures de silence : de 23 h à 7 h.

Cuisine : utilisation conforme aux règles d'hygiène ; il est interdit de laisser des aliments découverts ; le nettoyage est à la charge du client sauf service supplémentaire demandé.

Tri sélectif / environnement : les déchets doivent être déposés conformément aux instructions ; éviter tout gaspillage d'eau ou d'énergie.

Animaux : admis uniquement sur demande dans les unités autorisées ; supplément et règles spécifiques (laisse, muselière dans les parties communes).

Sécurité : il est interdit de manipuler les installations ou dispositifs ; tout dysfonctionnement doit être signalé immédiatement.

Responsabilité : le client est responsable des dommages ou frais de remise en état causés par une utilisation inappropriée ou par négligence.

3) Services Inclus

Linge de lit et de bain initial ; remise en ordre et nettoyage de la chambre tous les 3 jours, hors jour d'arrivée, avec changement de linge programmé ; petit rangement quotidien et enlèvement des déchets.

Wi-Fi haut débit, climatisation, services publics et maintenance ordinaire inclus.

Réception/conciergerie et assistance aux clients de 8 h à 20 h.

Équipement de l'appartement : cuisine équipée, kit de bienvenue, produits d'accueil pour la salle de bain et la cuisine, Smart TV, coffre-fort.

4) Suppléments Payants – Liste et Fourchettes de Prix

Supplément	Fourchette de prix
Départ tardif (au-delà de l'heure standard)	30 € – 150 €
Arrivée anticipée garantie	30 € – 150 €
Parking couvert/sécurisé	20 € – 50 € / nuit
Petit-déjeuner (au café partenaire ou en chambre)	12 € – 35 € / personne ; service en chambre +10–20 %
Linge supplémentaire / changement additionnel	10 € – 25 € par personne

Supplément	Fourchette de prix
Nettoyage supplémentaire de l'appartement	20 € – 60 € (rangement) – 80 €+ (nettoyage complet)
Nettoyage cuisine non conforme	30 € – 100 €
Laverie / lave-linge-sèche-linge	5 € – 15 €
Lit bébé / berceau	15 € – 30 € / nuit
Supplément animal (unités pet-friendly)	15 € – 40 € / nuit
Lit supplémentaire (si autorisé)	30 € – 70 € / nuit
Mini-bar / garde-manger premium	selon la liste de prix
Livraison de courses / chef privé	sur devis
Services de conciergerie (excursions, restaurants, événements)	éventuels frais de service 5–15 %

5) Taxe de Séjour et Paiements

Taxe de séjour : 1,50 € par personne/nuit selon la catégorie/saison ; exemptions pour les mineurs, longs séjours, groupes touristiques ou autres cas prévus par la réglementation locale.

Moyens de paiement : principales cartes de crédit, espèces dans les limites légales, paiement anticipé pour les tarifs non remboursables ou les contrats.

Facturation : les données fiscales (code fiscal / numéro de TVA) doivent être fournies ; la demande de facture doit être effectuée avant ou au moment du check-in.

Dépôt de garantie : éventuelle caution dommages (200 € – 1 000 € par unité) par pré-autorisation de carte ou dépôt remboursable.

6) Politiques Spéciales

Séjour minimum : en haute saison / événements : [2 à 5 nuits].

Enfants : gratuité ou réductions selon l'âge ; lits bébé disponibles sur demande.

Accessibilité : unités et zones communes conformes aux normes, équipements spécifiques disponibles sur demande (rampes, salles de bain adaptées).

Tabac et substances : la résidence applique une politique stricte de non-fumée conformément à la loi ; sanctions en cas d'infraction (voir §11).

Événements/fêtes : autorisés uniquement dans les unités adaptées et avec autorisation écrite préalable ; dépôts supplémentaires possibles.

7) Confidentialité, Enregistrements et Conformité

Les données personnelles sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la législation italienne.

L'enregistrement des clients est effectué selon les obligations de Sécurité Publique.

Les notices d'information et formulaires de consentement sont disponibles à la réception et sur le site www.residencesanremo.com.

8) Sécurité et Règles Anti-Incendie

Les plans d'évacuation et la signalisation sont affichés dans les appartements et zones communes ; suivre les instructions du personnel en cas d'urgence.

Chaque appartement dispose d'un coffre-fort ; il est conseillé d'y déposer documents et objets de valeur. La direction n'est pas responsable des biens non déposés dans le coffre.

Il est interdit de bloquer les issues de secours, d'utiliser des flammes nues ou des appareils non conformes.

9) Dommages, Pénalités et Frais Typiques (Fourchettes Indicatives)

Nettoyage exceptionnel / désodorisation fumée : 100 € – 300 €.

Perte de clés/cartes : 50 € – 150 €.

Dommages aux équipements ou au mobilier : coût de remise en état selon devis, prélevé sur la carte ou la caution.

Casse de vaisselle / petits objets : 5 € – 30 € pièce (selon tarif).

Violation des heures de silence / règles internes : pénalité administrative selon règlement intérieur (50 € – 200 €).

10) Droits du Client

Droit de recevoir un logement conforme à la catégorie, propre et fonctionnel ; intervention rapide en cas de panne.

Droit de connaître à l'avance les tarifs, taxes et suppléments ; conditions claires sur annulations, acomptes et remboursements.

Protection des données personnelles et accès aux informations RGPD.

Droit à une assistance en cas d'urgence et à une réponse raisonnable à toute réclamation.

11) Réclamations et Règlement des Litiges

Les réclamations peuvent être présentées à la réception ou par e-mail à info@residencesanremo.it.

La direction répond dans un délai de 7 jours ouvrables.

En cas de litige, les tribunaux compétents ou les procédures ADR/ODR s'appliquent, le cas échéant.

12) Force Majeure et Sur-Réservation

En cas d'événements de force majeure (ex. : interruptions de services, catastrophes naturelles), la direction peut proposer un relogement, un avoir ou un remboursement conformément à la loi.

En cas de sur-réservation documentée, la résidence offre un hébergement équivalent ou supérieur à proximité, ou un remboursement intégral.

13) Mentions Légales et Personnalisation

Ce modèle a un caractère informatif et est harmonisé avec les dispositions régionales et communales en vigueur.

Le contrat d'hébergement et les politiques spécifiques s'appliquent exclusivement à la réglementation du séjour au sein de la Résidence Sanremo.

14) Définitions et Classification

Une « résidence » (résidence de tourisme ou résidences hôtelières) est un établissement d'hébergement composé d'unités indépendantes (studios, appartements d'une ou deux chambres) dotées d'un coin cuisine et de sanitaires privés, offrant des services de type hôtelier.

La classification en « soleils » et les exigences minimales (espaces, équipements, services) sont définies par la réglementation de la Région Ligurie.

15) Règles de Réservation

Canaux : site officiel, téléphone, e-mail, agences de voyages ou OTA.

La réservation n'est valable qu'après confirmation écrite.

Garantie : carte de crédit valide et/ou acompte. Une pré-autorisation ou un versement anticipé [40 % du montant total] peut être demandé.

Politique d'annulation : précisée lors de l'établissement du devis ; elle varie selon la période et la formule de réservation choisies.

Tarifs : dynamiques et soumis à disponibilité ; TVA incluse/exclue selon la loi ; taxe de séjour non

comprise lorsqu'elle est prévue par la réglementation communale.

Modifications : sous réserve de disponibilité et de différences tarifaires éventuelles.

Groupes/séjours longs : peuvent nécessiter des contrats, réductions ou conditions spécifiques (dépôts, pénalités, échéances).